



REÇU EN PREFECTURE
 le 22/02/2024
 Application agréée E-legalite.com

Ville de OUISTREHAM-RIVA-BELLA
 Extrait du Registre des Délibérations

DEL20240212_01B
 Du 12 février 2024
 CM1.2024

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE OUISTREHAM

**EXTRAIT DE LA
 SEANCE DU 12 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 12 février à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 février, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Isabelle VILLEY DESMESERETS, Nicolas FRENOD, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Sabine MIRALLES (P. Mme MÜLLER de SCHONGOR), Sophie POLEYN (Mme LECHEVALLIER), Christophe GSELL, , Christophe NOURRY (retardé).

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Assemblées et intercommunalité :

GESTION DES ASSEMBLEES – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES – REMPLACEMENT DE MME BÖRNER - commission FINANCES

Il convient de procéder au remplacement de Mme Börner dans les commissions communales où elle avait été désignée pour représenter la liste Ouistreham Ecologiste et Citoyenne (liste 2 d'opposition).

M. Frenod est seul candidat.

En conséquence, sur proposition du Maire, **le Conseil municipal décide à l'unanimité** de procéder aux désignations à main levée, pour les points n°3 (délibérations 01) et n°4 (délibérations 02).

Désignation :

DEL20240212_01B	Présents : 25	Pouvoirs : 2	Abstentions : 0	Suffrages exprimés :27	Pour : 27	Contre :
-----------------	---------------	--------------	-----------------	------------------------	-----------	----------

Rapporteur : Le Maire

Le Conseil municipal désigne à l'unanimité M. FRENOD en remplacement de Mme Börner au sein de la commission FINANCES, qui se compose donc des personnes suivantes :

Attributions, compétences :	Membres de la commission :
FINANCES	
<i>DEL20200602_01D modifiée par DEL20210329_01B et DEL20231002_01B - 10 membres dont le maire</i>	
Finances communales : > examen et suivi du budget > incidences financières de l'ensemble des projets municipaux (coûts, plans de financement) > tout ce qui aura un impact sur les finances communales (subventions, créations de postes...) Financement : > recherches de financements, > suivi des financements européens, Commande publique et contrats publics/privés > Marchés publics > Concessions de service public (casino, stationnements payants, camping municipal, fourrière automobile...) : lancement et suivi > PPP...	Membres de droit : (le maire +1) - Adjoint délégué/ VP : R. PUJOL 8 Membres élus : 5 élus liste majoritaire : - P. CHRETIEN – F. PELLERIN – J. CLEMENT-LEFRANÇOIS – Ch. GSELL – I. VILLEY DESMESERETS 2 élus liste 1 opposition (20%) : - JY. MESLÉ – R. CHAUVOIS 1 élu liste 2 opposition (10%) : - N . FRENOD



REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024 Ville de OUISTREHAM-RIVA-BELLA

Application agréée E-legalité *Extrait du Registre des Délibérations*

99_DE-014-2114 04884-2024 0212-DL2024 0212_

DEL20240212_01B

Du 12 février 2024

CM1.2024

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAILL



Affichée le
Certifiée exécutoire le